

## BAC L Enseignement de Spécialité Art

Le bac L **avec Enseignement de Spécialité Art** s'adresse à ceux qui s'intéressent à la littérature, aux langues, à l'histoire-géo, aux sciences, à la philosophie ... et aux ARTS (cinéma-audiovisuel, théâtre, arts plastiques, danse, histoire des arts...)

Vous avez la possibilité de compléter cet enseignement obligatoire par un enseignement facultatif (3 h par semaine).

Les métiers nécessitant à la fois une bonne culture littéraire et artistique sont nombreux et variés : **conservatrice de musée, illustratrice, enseignante, scénographe, designer, critique, restauratrice, infographiste, publicitaire...**

Le bac L lettres-art permet de se lancer **dans des études supérieures longues**, principalement à l'université, dans le domaine de l'art bien sûr, mais aussi de la musicologie, du cinéma, du théâtre...

En dépit de son orientation artistique marquée, le bac L lettres-art est avant tout un bac général : **l'ensemble des débouchés du bac L, notamment l'accès aux grandes filières universitaires** (histoire, sciences humaines...) sont envisageables par les bacheliers de la spécialité art.

### **BAC L : ARTS PLASTIQUES**

*L'épreuve d'arts plastiques est une spécialité proposée aux candidats de la série L. Elle comprend deux parties : une partie écrite portant sur la composante culturelle du programme de terminale et une partie orale sur dossier. Chacune compte pour la moitié de la note finale.*

#### **Informations générales :**

Coefficient : 3+3 (écrit et oral)

Type d'épreuve : écrite et orale

Durée : 3h30 pour l'écrit et 30 minutes pour l'oral

#### **Les épreuves**

##### **L'épreuve obligatoire :**

Le candidat sera évalué sur ses connaissances ainsi que sur ses compétences plasticiennes, techniques, théoriques et culturelles. Cette épreuve comprend deux parties :

► **Partie écrite** (notée sur 20 points et d'une durée de 3h30). Deux sujets au choix vous sont proposés :

chacun présente une œuvre plastique identifiée en rapport avec le programme. Vous devrez répondre à trois questions : la première (notée sur 8 points) consiste à analyser une œuvre ou à procéder à une analyse comparée d'œuvres à partir de document(s). Les deux autres questions (notées sur 6 points) portent sur des points précis liés à cette même œuvre.

► **Partie orale** : elle dure 30 minutes et ne prévoit pas de temps de préparation. Il s'agit de présenter

au jury des extraits de votre dossier de travaux (notée sur 12 points), réalisé d'après le programme de

terminale. Votre dossier doit comporter : une fiche pédagogique, des travaux et votre carnet de travail.

Cette présentation est suivie d'un entretien (noté sur 8 points) qui s'appuie sur votre dossier. Le jury vérifie les compétences et les connaissances liées à la pratique et à la culture plastique.

Que ce soit pour l'écrit ou l'oral, la maîtrise de la langue, les compétences de rédaction et d'argumentation font l'objet d'une attention particulière.

### **L'épreuve facultative (toutes séries L, ES, S....) :**

Cette option repose sur un oral de 30 minutes, sans temps de préparation et qui comporte deux parties. La première partie (20 minutes) consiste en un entretien s'appuyant sur le dossier du candidat (travaux réalisés dans le cadre de l'enseignement d'arts plastiques de terminale). Elle est notée sur 16 points (12 points pour les travaux et de 4 points pour l'entretien).

Pour la seconde partie de l'épreuve, le candidat sera interrogé par le jury à partir d'un ou de plusieurs documents iconographiques, en relation avec le programme de terminale. Le jury évalue les connaissances du candidat sur les contenus du programme. Cette épreuve orale est notée sur 20 points

Les écoles d'art sélectionnent les candidats au vu de leur sensibilité artistique, de leur créativité et de leur motivation. Du coup, les bacheliers L, ES et S trouvent leur place en graphisme et design.

**Ils ont reçu un enseignement général qui leur apporte des outils d'analyse et une ouverture d'esprit essentiels dans les métiers de conception.**